

# AVIS DE CONCOURS

Le service des concours du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin organise pour les Centre de Gestion du Doubs, du Jura, du Bas-Rhin, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, les concours externe, interne et de 3<sup>ème</sup> voie de

## REDACTEUR TERRITORIAL

**SESSION 2023**

**Catégorie B**

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS	DATE DE L'ÉPREUVE	PERIODE D'INSCRIPTION
<p><b>Le concours externe</b> est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau 4 ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé.</p> <p>A titre dérogatoire aux conditions de diplômes exigées par les statuts particuliers, le concours est ouvert aux pères ou mères de 3 enfants et plus, (fournir une photocopie intégrale du livret de famille) ainsi qu'aux sportifs de haut niveau, sous réserve de figurer sur une liste publiée l'année du concours par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports.</p> <p><b>Le concours interne</b> est ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.</p> <p>Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionné à l'article L. 325-3 du code général de la fonction publique.</p> <p><b>Le troisième concours</b> est ouvert aux candidats justifiant, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant quatre ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats mentionnés à l'article L. 325-7 du code général de la fonction publique.</p> <p>Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément pris en compte qu'à un seul titre.</p>	<p><b><u>Epreuves écrites :</u></b></p> <p><b>19 octobre 2023</b></p> <p>Le détail de ces épreuves peut être consulté sur la brochure du concours, disponible sur le site du CDG 68, organisateur de l'opération</p>	<p><b><u>PREINSCRIPTION EN LIGNE :</u></b></p> <p><b>du 7 février au 15 mars 2023 inclus</b></p> <p>Une préinscription en ligne est ouverte sur le site internet <a href="http://www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a> et par l'intermédiaire du portail national « concours-territorial.fr » aux dates mentionnées ci-dessus.</p> <p>La préinscription en ligne générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création de l'espace sécurisé du candidat.</p> <p><b><u>DATE LIMITE DE TRANSMISSION DU DOSSIER :</u></b></p> <p><b>23 mars 2023</b></p> <p>Votre dossier d'inscription devra impérativement être soit déposé sur votre accès sécurisé au format PDF (dans ce cas, n'oubliez pas de <b>cliquer sur « Clôturer mon inscription »</b>), soit retourné par la poste ou déposé directement au <b>Centre de Gestion du Haut-Rhin</b>, Fonction publique territoriale, service concours, 22 rue Wilson, 68027 COLMAR Cedex.</p>